

BAREMES DE PRIME DE RENDEMENT

Barèmes de PR mis en œuvre à compter du 1er juillet 2014 pour les emplois des catégories B et C et à compter du 1er septembre 2014 pour les emplois de catégorie A :

CATEGORIES DE BENEFICIAIRES	Hors RIF	RIF
<u>Agents de catégorie A</u>		
Inspecteurs des 11ème et 12ème échelons	5 920,42 €	6 353,90 €
Inspecteurs du 8ème au 10ème échelon	4 971,46 €	5 365,40 €
Inspecteurs du 1er au 7ème échelon	4 062,04 €	4 376,90 €
Personnels relevant du statut d'inspecteur spécialisé	4 062,04 €	4 376,90 €
Huissiers <u>(1)</u> des 11ème et 12ème échelons	5 523,21 €	5 862,99 €
Huissiers <u>(1)</u> du 8ème au 10ème échelon	5 416,30 €	5 749,72 €
Huissiers <u>(1)</u> du 2ème au 7ème échelon	4 062,04 €	4 340,42 €

(1) : la fonction d'huissier n'existe pas en tant que telle dans AGORA ; il convient de procéder à un calcul manuel

<u>Agents de catégorie B</u>	Hors RIF	RIF
Contrôleurs principaux	3 828,76 €	4 064,54 €
Contrôleurs 1ère classe et contrôleurs 2ème classe à partir du 8ème échelon	3 356,47 €	3 592,25 €
Contrôleurs 2ème classe du 1er au 7ème échelon	2 614,70 €	2 733,32 €
Géomètres principaux, géomètres,	3 450,00 €	3 600,00 €
Techniciens géomètres à partir du 6ème échelon	3 150,00 €	3 300,00 €
Techniciens géomètres du 1er au 5ème échelon	2 850,00 €	3 000,00 €

<u>Agents de catégorie C</u>	Hors RIF	RIF
Agent administratif principal et agent technique principal 1ère et 2ème classes	1 809,39 €	1 888,47 €
Agent administratif et agent technique 1ère classe	1 730,31 €	1 809,39 €
Agent administratif et agent technique 2ème classe	1 690,77 €	1 769,85 €

**Dispositif spécifique pour les agents de catégorie B de la filière fiscale
(cf. fiche III de la note du 27 mai 2014 : § Mesures particulières)**

<u>Agents de catégorie B</u>	Hors RIF	RIF
Contrôleurs principaux	75,23 €	81,70 €
Contrôleurs 1ère classe et contrôleurs 2ème classe à partir du 8ème échelon	65,53 €	72,00 €
Contrôleurs 2ème classe du 1er au 7ème échelon	23,49 €	23,49 €
Géomètres principaux, géomètres,	43,67 €	42,99 €
Techniciens géomètres à partir du 6ème échelon	48,33 €	47,65 €
Techniciens géomètres du 1er au 5ème échelon	43,10 €	45,71 €